L'Union Tourquennoise à Roubaix. — On nous informe que notre [illegible] gymnastique se rendra le dimanche 3 juillet, à Dunkerque, pour assister à la fête gymnique, qui aura lieu place Jean-Bart.

A la demande du comité des fêtes, l'*Union Tourquennoise* produira la série de mouvements d'ensemble à mains libres, la seule qui ait obtenu une couronne d'excellence en première catégorie au concours fédéral d'Avrus et les trois magnifiques pyramides, qui lui ont valu la première couronne d'excellence à ce même concours.

Prévoyante de l'Avenir (Société civile de retraites). — On rappelle aux membres de la 293e section que c'est dimanche prochain 3 juillet, qu'a lieu la recette des cotisations, au siège café Bonte, place de la République, de dix heures à midi.

C'est le même jour et aux mêmes heures que les sociétaires de la Caisse mutuelle de remboursement en cas de décès, doivent y verser la 2e cotisation semestrielle, sous peine d'amende.

On peut s'y procurer tous renseignement, statuts et bulletins d'adhésion.

Les accidents de travail. — César Daby, aide-vendeur d'eau de seltz, rue du Fresnoy, 34, entaille au dos de la main par l'explosion d'un siphon. Docteur Lerat; repos de 8 jours.

— André Desbonnet, 32 ans, trieur, rue de Gand, 257, rupture musculaire au portant une balle. Docteur Julien ; repos de 12 jours.

— Henri Avet, 49 ans, monteur de chaînes, rue Turgot, 58, contusion au côté droit en portant un rouleau de laine. Docteur Dewyn; repos de 8 jours.

Julien-Glorieux, 29 ans, tisserand, rue du Dahomey, 68, blessé à la main droite d'un coup d'échasse de son métier. Docteur Verpaemerch; repos de 3 semaines.

— Henri Mathon, 29 ans, charbonnier, rue Winoc-Choquel, pied écrasé sous son chariot. Docteur Calmet ; repos de 8 jours.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées, MENRI DAEL, Vitamges par machine à vapeur, 116, rue de Dunkerque, TOURCOING.

Renversée par un cycliste. — Porteuse d'une marmite qu'elle allait faire remplir de « lait battu », Mme Demas, 41 ans, rue de Gand, 110, traversait la rue, mardi, à 6 h. du soir. Un cycliste arrivant à toute vitesse la renversa. L'auteur de l'accident descendit de son vélo, aida à relever la victime et la reconduisit chez elle, mais partit sans dire son nom que d'ailleurs on ne lui demanda pas.

Le docteur Dewyn, appelé à soigner la blessée, constata des contusions à la jambe droite, qui nécessiteront un repos de 20 jours environ. La police n'a pu retrouver le cycliste maladroit.

Enfant brûlé. — Mercredi vers cinq heures trois quarts, rue de Tournai, en face des Halles, un enfant de la voiture foraine de Mme Daveloze, demeurant rue de Gand, 126, s'est brûlé. Le véhicule est tombé sur le côté et a interrompu la circulation des cars pendant trois quarts-d'heure.

Encore un noyé. — Dans la soirée de mardi, M. Rameaux, pontonnier au pont de l'Espierre fut éveillé par un passant qui lui dit avoir vu un homme se jeter au canal.

Les recherches qu'il fit immédiatement furent infructueuses, mais mercredi, à l'aide d'une gaffe il accrocha, à l'endroit indiqué par le passant, le corps d'un homme qu'il ramena sur la berge. Le noyé a été reconnu pour être un nommé Jules Vandepoorter, 54 ans, ouvrier peigneur, demeurant en logement à Roubaix, « au Mouton Bleu ». Dans la journée de mardi, Vandepoorter s'était enivré.

Après les constatations d'usage, faites par M. Proix, commissaire, le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôpital.

N'ACHETEZ ni *Pianos*, ni *Bijouterie*, ni *Horlogerie*, sans visiter la Maison P. COUPLEUX, 8, rue Carnot, *Tourcoing* (maison de confiance).

Voleur arrêté. — Constant-Henri Latrée, 27 ans, teinturier, né à Hellain, a été arrêté au Cousé, mercredi après-midi, par les agents de la sûreté. Cet homme était recherché pour répondre d'une inculpation de vol, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Delalé, juge d'instruction.

Les contraventions. — Contre Dominique S., 26 ans, manœuvre de maçon, pour ivresse. — Gaston B., 13 ans, et Alfred W., 9 ans, pour maraudages de fruits dans le verger de M. Bonte, rue de Bazeilles. — Gustave D., 23 ans, pour bal non autorisé dans son estaminet.

Etat-civil de Tourcoing
du 29 juin

Naissances. — Crépin Suzanne, rue Nationale, 129. — Bonte Paul, rue Carnot, 21. — Desmedtier Philomène, rue de Mouvaux, 161.

Mariages. — Alcide Ballez, 29 ans, cordonnier, et Lydie Sackenapré, 22 ans, ménagère.

Décès. — Vandepoort Jules, 54 ans, rue Nationale, 129.

RONCQ
Exploits d'apaches

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'odieuse agression dont furent l'objet, le 15 mai, un groupe de jeunes gens qui revenaient du Congrès de Linselles. M. Lemau fut particulièrement blessé, et son œil gauche est même perdu.

Cinq arrestations furent opérées.

M. Delalé vient de terminer son enquête. Deux inculpés bénéficient d'une ordonnance de non-lieu, les trois autres les sieurs Bouckenoke, Spilers et Bogaert sont renvoyés devant le tribunal correctionnel où ils comparaîtront le 7 juillet prochain.

M. Duthilleul, médecin-légiste, qui a examiné Bouckenoke au point de vue mental, a conclu à une responsabilité légèrement atténuée.

M. Delalé a fait remettre les deux inculpés en liberté provisoire : seul Bouckenoke a été maintenu.

HALLUIN

Vol de pommes de terre. — 50 kilos de pommes de terre ont été dérobés au préjudice de Mlle Wouters, cultivatrice au Colbras.

HALLUIN. — Du 29 juin. — Naissance : Withouck Jeanne, Le Mont.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Mauvais mari. — La gendarmerie a arrêté un ouvrier peigneur, Cyrille Addins, 37 ans, qui, à la suite d'une querelle avec sa femme, a cassé un bras à cette dernière d'un coup de manche à balai.

BONDUES. — Du 29 juin. — Naissance : Arthur Brutin, au Chemin des-Cordonniers.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance
DE TOURCOING

Séances des 26 et 27 juin

Désignation des Caisses	Versements			Remboursements		
	Nombre	Mont. Ecrit	Sommes	Livrets soldés	Nombre	Sommes
Tourcoing (Dim.	160	52	21.940	30	35	34.153 76
Tourcoing (Lun.	56	6	10.240	4	20	17.459 55
Blanc-Seau	11	9	2.175	»	3	450 »
Croix-Rouge	9	»	480	1	7	651 74
Halluin	4	»	400	1	8	2.322 »
Linselles	»	»	»	»	»	» »
Roncq	8	»	1.025	1	5	1.360 60
Bondues	2	»	2.310	»	»	» »
Bousbecque	2	1	495	»	»	» »
Neuville	1	1	200	»	»	160 »
Mouvaux	1	»	800	»	1	100 »
Totaux	265	37	40.340	37	119	57.057 07

Administrateurs de service pendant le mois de juin :

A Tourcoing. MM. Paul Decrème, Liboire Gruard, Georges Lefebvre, Emile Frère. — Au Blanc-Seau, M. L. Poissonnier-Stix. — A la Croix-Rouge, M. Lallemand. — A Halluin, M. A. Vanackère. — A Linselles, *Ducasse*. — A Roncq, M. E. Decottignies. — A Bondues, M. Debeule. — A Bousbecque, M. Jubaru. — A Neuville, M. A. Phalempin. — A Mouvaux M. D. Duhem.

Jours et heures des séances

A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi, le Lundi de 10 à 11 h. 1/2.

Au Blanc-Seau : de 9 h. à 9 h. 1/2, le dimanche seulement.

A la Croix-Rouge : de 9 à 10 h., le dimanche seulement.

Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le caissier, ROUVELLE.

SECLIN. — Une pétition de M. Bénard. — Les localités de Seclin, Wattignies, Templemars, Phalempin, ne sont desservies le soir par aucun train entre 6 h. 04 et 7 h. 33.

Les habitants de ces communes ont fait à plusieurs reprises de pressantes démarches auprès de la Compagnie des chemins de fer du Nord pour obtenir un train qui, partant aux environs de 7 heures, permette aux nombreux ouvriers et employés que leur travail appelle journellement à Lille, de rentrer chez eux à une heure moins tardive.

La Compagnie du Nord avait reconnu, après avoir longuement examiné la question, le bien fondé de la réclamation des habitants de la ligne, et avait décidé de faire partir à 7 h. 03 le train qui part actuellement à 7 h. 33.

L'administration des postes a cru devoir s'opposer à cette modification, et nous apprenons que les nombreux intéressés ont adressé à cette administration une pétition longuement motivée pour le prier de revenir sur sa décision et permettre à la Compagnie du Nord de mettre en pratique l'horaire qu'elle avait adopté.

Nous tenons à joindre nos instances à celles des pétitionnaires et espérons que l'administration des postes trouvera une combinaison qui lui permette d'assurer ses services tout en donnant satisfaction aux travailleurs qui demandent à rentrer dans leur famille à une heure raisonnable au lieu de subir une attente que la nouvelle loi réduisant les heures de travail rend encore plus vexatoire.

MONS-EN-PÉVÈLE. — Accident de voiture. — M. Vicher Facomprez revenait en voiture, dimanche soir, après la fête, avec plusieurs personnes d'Attiches, lorsque le cheval s'emballa.

M. Facomprez ne put maîtriser l'animal et au bout de quelques centaines de mètres, la voiture verse dans le fossé qui borde la route.

M. Facomprez eut les poignets cassés, Mlle Clémence Longuépée de graves blessures au ventre et deux côtes fracturées.

Tous deux furent reconduits à Attiches après avoir reçu les soins de M. le docteur Thebois.

ARMENTIÈRES

Arrestation. — On a découvert l'auteur du vol de quatre lapins commis dans la nuit du 25 au 26 juin, chez Mme Vancostenoble, à Nieppe.

Le nommé Aimé Lenglart, tisseur, rue Sèche, a reconnu que le vol avait été commis à 1 h. 1/2 du matin, par Emile Sobier, 42 ans, tisseur, demeurant rue de Comines, cour Dufour, au moment où ils revenaient ensemble du Romarin.

Une perquisition faite chez Sobier a fait découvrir les lapins que Mme Vencostenoble a reconnus.

Sobier a été maintenu en état d'arrestation.

Vol. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des inconnus, après avoir escaladé un mur de 2 m. 50 de haut, ont volé 3 lapins pesant chacun 8 à 9 livres, chez M. Frédéric Duthieuw, blanchisseur, rue de Messines.

ARMENTIÈRES. — Du 29 juin. — Naissances. — Canwel Jeanne, rue d'Erquingbem, 47. — Vermart Lucienne, rue de Belfort, 14. — Delbecque Léon et Léa, rue des Pâtures, cour Caralaux. — Ballisa Maurice, chemin du Bizet, 278.

Décès. — Blondelle Raymonde, 3 mois, impasse Sainte-Catherine. — Dumet Jules, 3 m. 1/2, Rue Ducrocq. — Patyn Henri, 44 ans, chemin Vert, 3.

LA CONFITURE
plus elle est sucrée
mieux elle se conserve

HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — Du 20 au 27 juin 1904. — Naissances. — Maria Hazzewindt. — Marcel Soetemont. — Roger Desmarets. — Jeanne Salomé.

Promesse de mariage. — Georges Gryselier, ajusteur, et Maria Salomé, couturière.

Décès. — Maria Caron, 64 ans, veuve d'Augustin Poisson. — Auguste Mahieu, 65 ans, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, époux de Céline Huguet. — Eugénie Vasseur, 55 ans.

WARHEM. — Tir à l'arc. — Cent quatre-vingt-un archers ont pris part au tir offert, dimanche, à Warhem par la Société Saint-Sébastien.

Les honneurs ont été abattus par MM. Chevalet Joseph, Bergues; Achte Gustave, id.; Bondin Amend, Ghyvelde; Vermersch Jérôme, Hondschoote; Meens Alidor, Bergues.

STEENWERCK. — Société de Saint-Joseph. — On nous écrit :

Lundi 27 courant, n'eu lieu la fête annuelle de la société de Saint-Joseph. Après avoir assisté à l'obit de 9 heures, les sociétaires se sont rendus au cercle où les parties de boules, d'arc et de cartes commencèrent aussitôt avec entrain.

C'était jour de la belle humeur et du gaieté, un rieni soleil y portait d'ailleurs naturellement.

A midi, une fois tous les sociétaires arrivés, on joua les « rois ». Ce fut une partie endiablée tellement nn y mit d'ardeur et d'amour propre. Le spectacle qu'offraient la salle de jeux et la cour du cercle étaient des plus réjouissants. Ce n'étaient que rires et chansons joyeuses.

La journée promettait, dès le début, d'être des plus charmantes.

A 1 h. 1/2, toutes les parties étant terminées et les gagnants désignés, les sociétaires se rendirent à la salle des fêtes pour le banquet. La table de plus de soixante-dix couverts (70), avait été bien dressée et le dîner fut très bien servi.

Au dessert, le président se fait l'interprète des sociétaires pour remercier M. le Directeur d'avoir, malgré un deuil douloureux, organisé avec tant de zèle et de goût la fête de cette année.

Des vivats sont ensuite chantés.

Un comique, venu pour la circonstance, commence alors son travail. Pendant plus d'une heure, il fait littéralement se tordre son nombreux auditoire.

Pour laisser l'artiste un peu souffler, des chanteurs de bonne volonté égaient l'assistance par quelques bonnes pièces de leur répertoire.

Le café pris, on descendit à la salle des jeux et joueurs de cartes, de billard, de boules et d'arcs se réunirent à leurs parties avec un nouvel entrain.

Quand le jour manqua, les joueurs du dehors rentrèrent et on procéda à la distribution des enjeux.

Les chansons recommencèrent et on-rit de plus belle.

On monta ensuite prendre le café qui devait terminer le fête.

Le comique, toujours en veine de tours et de farces nouvelles, donna pour finir les plus beaux morceaux de son répertoire. C'est au milieu d'un rire fou que la soirée s'acheva.

La prière du soir fut dite en commun. On se souhaita bonne nuit et chacun partit heureux espérant pouvoir recommencer l'an prochain.

En somme, bonne, belle et joyeuse journée.

DUNKERQUE
Accident mortel

Hier, à 5 heures, le journalier Louis Créqui, âgé de 74 ans, demeurant à Dunkerque et travaillant à bord du vapeur *Stella*, est tombé d'une hauteur de 8 mètres dans la cale.

Transporté à l'hôpital le malheureux y est mort peu de temps après d'une fracture du crâne.

Accident grave. — Le journalier Frédéric Hivin, 63 ans, demeurant rue Marceau, à Saint-Pol-sur-Mer, s'est grièvement contusionné sur tout le corps en tombant dans la cale du vapeur *Livonian*.

Le pauvre homme a été transporté à son domicile.

Vol. — Un drapeau valant 40 francs a été volé chez M. Thomas, commerçant rue de l'Eglise.

Un brutal. — Un nommé Eugène Maréchal a cruellement battu sa femme après avoir voulu la jeter à l'eau quai de la Citadelle.

La dame Maréchal avait heureusement pu se cramponner au pont d'un bateau.

Cet époux brutal a été arrêté.

Navire échoué. — Le vapeur norvégien *Ubriken* s'est échoué hierprès du Maregraphe ne effectuant son entrée.

Il pourra être renfloué à une prochaine marée.

DOUAI

Doctorat en droit. — M. Lucien Morel, evocat à le Cour d'appel de Douai, e soutenu avec succès devant la Faculté de Droit de Lille, sa thèse de doctorat (sciences juridiques).

Le sujet traité était : « Des commissionnaires contre portistes ».

Enfant à surveiller. — Mardi dans la soirée, la jeune Albert Leclercq, 6 ans, traversant en courant la rue Neuve-Notre-Dame, alla se jeter sous les pieds des chevaux conduisant la voiture de M. Paul Hayez, ancien député.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, le petit blessé a reçu les soins du docteur Desmoulins.

Son état est grave.

C'est le même enfant qui récemment, tombant dans la Scarpe, causa la mort du vaillant sauveteur Lucien Schmidt, d'Hénin-Liétard.

Servante infidèle. — La police e ouvert une enquête sur la plainte d'un commerçant de la rue de la Boucherie, auquel sa servante aurait soustrait des vêtements, du linge et une somme d'environ 80 fr.

DOUAI. — Du 29 juin. — Naissances. — François Olivier, rue de la Mazoue, 11. — Marcel et Paul Dauphin, jumeaux, rue de la République, 66. — Raymonde Lecomte, rue Clocher-Saint-Pierre.

Publications de mariage. — Auguste Vanpraet, marinier, à Douai, et Argentine Day, journalière, à Hordain. — François Deroche, journalier, et Virginie Meurdesoif, journalière, à Douai. — Augustin Beauchamps, plombier, à Douai, et Aline Michel, servante, à Sallaumines.

Décès. — Placida Humez, 17 ans, sans profession, rue de Paris, 85.

DECHY. — MM. Flamand et Flodrops, gardes-champêtres à Decby, viennent d'adresser collectivement leur démission à la municipalité de cette commune et à M. le Sous-Préfet.

ORCHIES. — Violent incendie. — Dans la soirée du lundi, vers huit heures, un incendie e éclaté à l'établissement de la Société anonyme des carreaux et revêtements céramiques du Nord.

Les secours arrivèrent aussitôt. On amena une des pompes de la ville et celle de M. Alphonse Leroux, fabricant de chicorée, et les pompiers, aidés de la population, de la gendarmerie et de la police, réussirent à enrayer le sinistre, qui menaçait de prendre de grandes proportions. Seul le séchoir a été complètement détruit.

Les dégâts s'élèvent à environ trente mille francs. Il y a assurance.

Grâce aux dispositions prises par M. Eberminez, directeur, les nuviers ont pu continuer le travail le lendemain.

VALENCIENNES

Orgues, orchestrions, graphophones, etc. — Le maire de Valenciennes, vient de prendre un arrêté aux termes duquel, les cafés, débits de boissons et autres établissements publics qui utiliseront les instruments ci-dessus devront tenir leurs salles closes pendant les auditions.

Celles-ci ne pourront avoir lieu : les dimanches et jours de fêtes légales, après 11 h. du soir ; les autres jours de la semaine, après 10 h. du soir.

L'autorisation de jouer de ces instruments pourra néanmoins être suspendue temporairement lorsque, dans le voisinage des établissements qui en feront usage, il se trouvera des personnes malades que les bruits pourraient incommoder.

Abus de confiance. — Le tribunal de Valenciennes a eu à s'occuper hier d'une affaire d'abus de confiance dont le *héros* est un des meneurs du parti blocard de Valenciennes.

Il s'agit du citoyen Marcel Roger, ancien rédacteur à *l'Impartial du Nord*, candidat socialiste aux dernières élections municipales et plus récemment rédacteur en chef d'un journal blocard de Solesmes *L'Action Démocratique* qui a cessé sa publication dimanche dernier.

Mais arrivons au fait.

En décembre 1903, le citoyen Marcel Roger s'adressait à M. Lebrun, imprimeur à Solesmes et lui proposait de fonder un journal régional : « L'Action démocratique ». Le citoyen Roger offrit à l'imprimeur 500 fr. d'avance et l'assura qu'il le paierait au fur et à mesure.

Le journal parut et M. Lebrun réclama, comme convenu, plusieurs paiements s'élevant à 2.000 fr. Se disant gêné et dans l'attente d'une succession, le citoyen Roger souscrivit des billets à ordre pour le montant de la somme due. Mais, à l'échéance, les billets ne furent point payés.

D'autre part, le citoyen Roger prenait, comme intermédiaire, des commandes pour l'imprimerie Lebrun. MM. Pavot, Houiné père et fils, la musique de Préseau, lui commandèrent ainsi une série d'imprimés qui valent au total environ 90 fr.

Sur la réclamation du citoyen Roger, les clients soldèrent leur facture qui fut encaissée par lui et non remise au fournisseur M. Lebrun, à qui le citoyen Roger devait personnellement 2,000 francs de billets souscrits.

Le citoyen Roger qui est sans doute fort occupé en ce moment n'a pas eu le temps de se rendre à la convocation du tribunal.

Il fait défaut.

Le ministère public demande que l'affaire soit mise en délibéré, les renseignements sur l'accusé n'étant pas complets.

Le jugement sera rendu à une prochaine audience.

Accident de vélo. — Mardi matin, à onze heures, Georges Scharf, 14 ans 1/2, qui passait en vélo à une allure modérée, rue des Viviers, a renversé la veuve Jourdan, 72 ans, cabaretière, rue de Famars. Elle se plaint de douleurs à l'avant-bras droit.

Caisse d'épargne de Valenciennes. — Bulletin des opérations de la semaine du 22 au 28 juin 1904 :

221 versements, 51.066 fr. 20.
139 remboursements, 54.021 fr. 55.

Les opérations de la semaine ont été dirigées par MM. Fontaine, Briaude, Roguin et Grimonprez, administrateurs.

Le Caissier : D. MÉNEELLE.

DENAIN. — Mardi matin, Charles Depelsenaer, 21 ans, sortait de prison où il avait passé 4 mois pour coups portés à une vingtaine d'employés à la sortie des usines. Depelsenaer, qui avait un peu d'argent, fit la rencontre de Dumortier et Pierre Leprêtre. Tous se mirent à boire. A une heure de l'après-midi, Dumortier rencontra Briffaut, 21 ans, et le frappa sans provocation.

La police amena Dumortier au bureau de police pour s'expliquer.

Au moment où on le déposait au violon, Depelsenaer et Leprêtre accoururent et frappèrent les agents ; ils purent être maîtrisés et furent mis tous trois au violon.

Brûlé. — Aux mines d'Anzin, Courteau Léon, 27 ans, mineur, rue Lebret, s'est blessé au côté droit en tombant sur un manche de bêche. 15 jours de repos.

Un ivrogne qui se casse la jambe. — G... Auguste, 35 ans, ayant trop pu, rentrait chez lui en décrivant, rue de la Station, des figures géométriques.

Malheureusement, il buta contre le rebord du trottoir et se mit à pousser des cris terribles ; il appela à l'aide des personnes charitables, puis les agents, qui constatèrent que, dans sa chute, il s'était cassé la jambe.

La mitraille. — Aux ateliers de MM. Domenge frères, Pléchon Louis, 25 ans, de Denain, occupé à décharger des mitrailles d'acier, en a reçu un morceau sur la main, qui est assez grièvement coupée.

RAISMES. — Vol. — Deux rouleaux de carton bitumé, pesant 80 kilos, ont été dérobés dans une remise située boulevard de la gare et qui sert de magasin à M. Lobel. Les voleurs avaient cassé la serrure à l'aide d'une tige de fer ; leur piste put être suivie sur un assez long parcours.

MARLY. — Vol de rideaux. — M. Schmitt, épicier, rue de Famars, à Valenciennes, s'était rendu à Marly où il possède des maisons inhabitées.

A son arrivée, il ne remarqua rien d'anormal, mais le soir à son départ les rideaux avaient disparu.

M. Schmitt ayant laissé les fenêtres ouvertes pour aérer la maison, suppose que le voleur a dû profiter de cette circonstance.

Le carton bitumé. — M. Gosticeux, cultivateur, avait déposé dans une pâture située le long de la Rhonelle des rouleaux de carton bitumé qui devaient servir à couvrir une remise en planches.

Il aperçut la femme Bincheval qui emportait dans un sac une certaine quantité de carton bitumé. Celle-ci prétendit avoir trouvé le rouleau dans un champ de betteraves.

M. Gosticeux a déposé une plainte.

Incendie. — Un magasin à fourrages appartenant à M. Goffart, marchand de moutarde, a été complètement détruit par un incendie.

Ce magasin est situé près la gare de Marly. Les dégâts sont assez importants.

AULNOY. — Le mouton et le vélocipédiste. — M. Pierre Mabille de Poncheville, 17 ans, se rendait à Aulnoy en vélo. Il suivait le trottoir cyclable quand près du pont d'Aulnoy il voulut prendre l'autre côté de la route.

Des moutons se trouvaient dans un champ voisin ; en voyant arriver le bicycliste, le berger lança son chien pour faire remonter tous les moutons dans le champ, mais, l'un d'eux prit la fuite et se jeta dans les roues du vélo qui fut détérioré. Plainte a été déposée.

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

CAMBRAI

La Chambre de commerce de Cambrai s'est réunie le 25 Juin, à 2 h. 1/2.

Compte-rendu résumé de la séance :

Bourses commerciales. — Les 17 et 18 octobre, un concours pour cinq Bourses commerciales de séjour à l'étranger, sera ouvert à Lille. Les inscriptions doivent y être faites du 1er juillet au 1er août. Le règlement de ce nonconcours est déposé au secrétariat de la Chambre de Commerce.

— Exposition horticole. — La Chambre de Commerce met gracieusement pendant tout le mois de juillet à la disposition du Comité agricole, section d'horticulture, son hangar n° 1, sur le quai de Cantimpré pour y faire son exposition annuel des fleurs, du 24 au 26 juillet.

— Cautionnements d'employés. — Le vœu suivant est adopté : Dans les maisons de commerce ou d'industrie, où les employés déposent un cautionnement de garantie, ce dépôt sera effectué en valeurs nominatives dans une banque au nom du déposant qui en touchera les arrérages.

— Patente des forains et roulottiers. — La Chambre adopte les conclusions suivantes : La patente devra frapper la voiture ou la roulotte et non le conducteur.

Les municipalités devront être autorisées par la Préfecture à mettre un impôt spécial sur les commerçants étrangers à la ville qui viennent vendre sur la place publique, ou faire des déballages en boutiques.

— Nouvelle loi des patentes. — Un projet d'articles additionnel à la loi des patentes est ainsi voté :

« Les charges inhérentes à la profession de commerçant devront être supportées par tous ceux qui font notoirement des actes de commerce ; toute personne qui se livrera, soit directement, soit comme intermédiaire, représentant ou commissionnaire, à un acte de commerce, devra en faire la déclaration préalable, pour qu'une patente lui soit donnée.

« Les administrations des villes et de l'Etat devront veiller à ce que leurs agents, profitant de leurs relations et de leurs loisirs ne soient pas des commissionnaires et agents de maisons commerciales. »

Pénurie d'eau. — Les habitants de la rue Saint Fiacre sont bien ennuyés par suite du manque d'eau dans le puits qui alimente la pompe située près de l'école de dessin.

On ne sait à quelle cause attribuer un abaissement du niveau de l'eau.

Les ménagères voudraient bien voir cesser cet état de chose, car ce n'est certes pas une sinécure que d'aller s'approvisionner aux bornes-fontaines de la rue du Grand-Séminaire et de l'extrémité de la rue Saint-Fiacre proche de la place de la Tour d'Abancourt.

CAUDRY. — La grève des tisseurs, ourdisseurs et apprêteuses. — La grève des ouvriers tisseurs et apprêteurs de Caudry continue sans incident.

Aucune entrevue, entre patrons et ouvriers n'a encore eu lieu.

Les grévistes conservent un grand calme, quelques-uns sont employés aux champs, dans les maisons en construction, etc.

Jamais on ne les voit se promener en bandes dans les rues ; à la sortie de la réunion qu'ils tiennent chaque soir, ils se dispersent sans bruit.

Lundi après-midi, les grévistes ont touché un secours énergent provenant de la caisse du syndicat et des quêtes faites par les grévistes.

L'atelier Dézécache, dont les ouvriers ne sont pas syndiqués, mais dont le patron a voulu se solidariser avec ses confrères, a fermé ses portes samedi soir. Aux 160 grévistes sont venus s'ajouter 30 chômeurs.

Mardi matin, un placard appelant les ouvriers de l'atelier Letuppe en conciliation a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

IWUY. — Chute de deux couvreurs. — Deux couvreurs, MM. Guidrez et Piquot, travaillaient, lundi, à la toiture de M. Derieux, cultivateur et brasseur, lorsque le morceau de bois retenant leur échelle cassa. Ils furent précipités d'une hauteur de six mètres.

Ils restèrent étendus sans connaissance sur le sol pendant au moins un quart d'heure.

Ils reçurent les soins du docteur Quiret, chez M. Derieux.

M. Guidrez a plusieurs côtes fracturées, M. Piquot le pied fracturé en deux places.

FOURMIES

Paroisse Notre-Dame. — Les personnes qui voudraient à l'occasion de la fête de Trieux, faire un pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours, le mardi 19 juillet, et profiter de 50 0/0 de réduction sur tout le parcours, sont priées de s'adresser à M. l'abbé Carton avant le 9 juillet. Le départ aura lieu à 6 h. 08 et le retour vers 5 h. 30.

Université catholique

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Marcel Vérin, de Lille, vient de passer avec succès sa thèse de doctorat en droit (sciences juridiques) devant l'Université de Rennes. Il avait pris pour sujet la question des « Aliénés criminels et des Criminels aliénés ».

Toutes nos félicitations au jeune docteur.

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— A TOURCOING, de M. Gustave D'Hayvetter, membre de l'*Action libérale populaire*.

Ses funérailles auront lieu demain vendredi, à 9 h. 1/2, à l'église Saint-Louis.

— A l'hôpital de Kadi (Afrique occidentale), de M. le capitaine Jules-Alfred Simon, décédé à l'âge de 35 ans, et dont la famille habite CAMBRAI.

— Hier, à 9 heures, ont été célébrées à l'église St-Eloi, à DUNKERQUE, les obsèques de M. Médard Barrezeele, décédé à l'âge de 15 ans, après une courte maladie.

M. le chanoine Brousse, doyen, a célébré la messe.

L'école des Frères à laquelle appartenait le défunt assistait au complet à la cérémonie.

Au cimetière, M. Raymond Vanzurell, élève du cours supérieur, a prononcé de touchants adieux.

— Hier, 29 juin, ont eu lieu, en l'église de BONSECOURS, les funérailles de M. l'abbé Beregmascourt, ancien curé du Mâcou, vice-doyen du doyenné de Condé. Le vénéré défunt avait été ordonné prêtre en 1851. Très longtemps, il fut curé de Macou dont l'église et les œuvres doivent tout à son zèle sacerdotal. Depuis plusieurs années, il s'était retiré à l'ombre du sanctuaire si pieux et si populaire de Notre-Dame de Bonsecours : c'est là que Dieu vient de le rappeler à Lui, et c'est là que sa dépouille mortelle attendra la glorieuse résurrection.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— On annonce les fiançailles de Mlle Marie Drouleret, fille de M. et Mme Drouleret-d'Halluin, d'Ascq, avec M. Jean Beirnaert, ingénieur des arts et manufactures, fils de M. Beirnaert, notaire à Bourbourg, président de la Chambre des notaires à Dunkerque, et de Mme Beirnaert.

Félicitations sincères aux fiancés et à leurs familles.

ECHOS

LES MANŒUVRES D'ESCADRE DU NORD

Le contre-torpilleur *Darandal* et six torpilleurs de la défense mobile de Dunkerque ont reçu mardi l'ordre d'appareiller pour une attaque de l'escadre du Nord au mouillage de Boulogne.

Cette escadrille s'est rendue à Calais dans la soirée ; de là, elle a fait route sur Boulogne, où elle a attaqué les cuirassés au moyen de torpilles à cône de choc. L'exercice a pris fin à une heure du matin.

Hier soir, l'escadre a pris le large et évolué dans la Manche ; la défense mobile de Dunkerque devait défendre le passage du Pas de Calais, que l'escadre devait tenter de forcer.

Le temps très beau a favorisé les torpilleurs. Dans cette intéressante manœuvre, aucun incident ne s'est.

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas CONTREXEVILLE PAVILLON

FEUILLETON N° 6

LE BARON JEAN

Par Camille DEBANS

Un homme encore jeune s'avance, se courbe et tend la main. Elle y met son pied sans façon et s'élance. La voilà en selle. Un petit cri joyeux s'échappe de ses lèvres et le cheval part comme une flèche, courant à perdre haleine comme s'il avait les ailes de Pégase.

— Louise va se tuer ! crie avec effroi la bonne Mme Andras. Elle ne consentira jamais à nous laisser vivre tranquilles !

Il y avait dans ces derniers mots un accent de reproche.

Mais l'amazone n'entendait pas. Elle faisait littéralement voler la noble bête qui la portait. Les enfants, en la voyant s'éloigner avec cette vertigineuse vitesse, battaient des mains et l'accompagnaient de leurs clameurs.

Au bout d'un instant, elle revint vers les groupes en prenant un autre chemin. Elle voulait cette fois des obstacles à franchir, des dangers à braver.

A plusieurs reprises, elle enleva son cheval par dessus des haies, par dessus quelque lourde barrière, au risque de se tuer sur place. Puis elle reprit son galop effréné, fit deux fois ainsi le tour de l'immense pelouse, revint vers les enfants et droit sur eux.

En la voyant arriver ainsi bride abattue sur cette jeunesse charmante et frêle, tout le monde poussa des cris de terreur. Les gamins, eux, s'enfuirent à toutes jambes. Mais l'étonnante écuyère arrêta son cheval tout net et sauta à terre en disant :

— Qui veut prendre une leçon de tir ?

— Moi ! moi ! moi ! répétèrent l'un après l'autre tous les garçons déjà grandets de la compagnie.

Les petites filles battirent aussi des mains et crièrent à leur tour :

— Moi aussi ! moi aussi !

Et toute la nichée de bambine s'envola pendant que Mme Andras, essayant de dominer le tumulte, recommandait à Louise d'être prudente.

Derrière la maison était un jardin, au fond duquel se dressait une espèce de ruine admirablement disposée pour un tir.

Louise chargea des pistolets, abattit successivement une demi-douzaine de poupées en plâtre, avec une telle aisance qu'il en fallait être émerveillé. Ensuite elle apprit aux enfants en âge de la comprendre à tenir une arme, à presser la détente sans secousse à viser sûrement et rapidement.

Graves, les élèves improvisés l'écoutaient, bouche béante, et suivaient ses prescriptions au peu gauchement, mais avec une fidélité scrupuleuse. C'était un tableau gracieux.

Bientôt elle revint vers le gros de la compagnie en sautant et en chantant, une grappe de délicieux petits à chaque bras. Tout le monde riait et folâtrait avec tante Louise comme jamais ils ne l'avaient fait.

Tante Louise était simplement une cousine de ceux dont elle faisait ainsi la joie.

Arrière-nièce de Mme Andras, celle-ci lui portait une très vive affection, malgré ses allures folles et fantasques.

Comme elle paraissait sur la terrasse escortée des blondins, le baron Jean, celui-là même qui l'avait aidée à monter à cheval s'approcha d'elle.

— Madame, lui dit-il, on vient de sonner le dîner, voulez-vous me faire l'honneur d'accepter.

— Avec plaisir, monsieur.

Louise était donc une dame et qui plus est une veuve.

Mais c'était bien le plus charmante, la plus gracieuse et la plus jeune veuve qu'on puisse imaginer. Et jolie !

Il fallait la voir ; ni grande, ni petite, bien prise, harmonieuse de formes et de démarche à lui appliquer une douzaine de vers latins sur l'allure des déesses ; son grand œil rempli de loyauté, de puissance et même d'audace, ses blanches dents souriant à travers des lèvres roses et charnues, son nez légèrement, très légèrement aquilin, son menton quelque peu orgueilleux et menaçant, ses joues d'une pâleur régulière, en faisaient une femme remarquable d'abord, séduisante quand elle voulait, enivrante si elle daignait s'en donner la peine.

Cet ensemble délicieux était d'ailleurs couronné par la plus abondante et la mieux plantée des chevelures noires.

Imagine une véritable débauche de cheveux scandaleusement touffus avec des ondulations sur les tempes, des échappées folles sur la nuque, des rébellions derrière chaque oreille et un superbe épi affectant la forme d'une aigrette sur le côté gauche du front.

Longs, épais, soufflés, hérissés, excessifs les cheveux de Mme de Navaillan lui donnaient cet air admirablement farouche qu'ont les jolis petits chevaux corses dont le crinière ne répand abondante tout autour de leur tête.

Ils tombaient en cascade sur ses épaules et sous toutes les formes : tresses, bouclés, repentirs, torsades et crêpés. Sa petite tête fine et délicatement attachée s'agitait là-dessous avec un incomparable diable au corps, rayonnante de défi.

Même avant son premier mariage, elle s'était fait une réputation de femme prodigieusement indépendante.

Sachant beaucoup, ayant vu pas mal de pays, en prenant la peine de regarder autour d'elle, Mme de Navaillan avait retenu une infinité de choses et elle émettait carrément son avis